L'ABEILLE.

Journal officiel de l'État, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 5 AVRIL 1837.

Directeurs de la Compagnie du Théâtre d'Orléans.

MM. C. G. de Armas, | MM. John Davis,
P. acher, | Joseph Tricou,
Edward Forstall, | Joseph Barthet,

MM. Louis de Feriet & John Kilshaw, ont été nommés aldermen du 3me district de la Troisième Municipalité.

PAR LA MALLE EXPRESSE.

Nouvelles d'Europe.

NEUF JOURS PLUS RECENS.

Nous avons reçu hier matin la malle Expresse du Nord, qui nous fournit des dates de New York du 28. Le navire paquebot Europe, parti de Liverpool le 3 de mars, était arrivé dans ce port, apportant des nouvelles commerciales jusqu'au 27 de Liverpool, et 28 du Havre.

Les nouvelles politiques n'offrent aucun intérêt.

Le marché aux Sucres s'était amélioré à Liverpool le 2 mars, et avait en quelques occasions produit 1/8 à 1/4; mais les cours avaient fléchis à la cloture des affaires.

L'état d'incertitude du sort du navire *Jane & Margaret*, est malheureusement dissipé; et il n'est que trop vrai que ce bâtiment, 200 passagers et son équipage a péri corps et biens.

Le navire paquebot *Hâvre*, parti du Hâvre le 1er mars, était en vue de New York le 27 du mois dernier. La malle d'aujourd'hui nous apportera probablement les nouvelles par cet arrivage.

Nouvelles du Mexique.

Le brick *Ringleader*, capitaine Gustavus Schneider, en 4 jours de Tampico, est arrivé hier matin avec un chargement de $250,000 en espèces, 1000 peaux, 33 balles de jalap et 6 balles salsepareille.

Le bruit circulait à Tampico d'un soulèvement à Toluca contre le centralisme, mais rien n'était certain au départ du brick dont nous mentionnons l'arrivée. Un petit corps de troupes avait été expédié de Tampico pour l'Espagne, afin de réprimer les mouvements séditieux de quelques soldats.

M. H. Levi, consul français à Tampico, est arrivé à bord du brick.

Des lettres particulières de Mexico, reçues hier par le brick *Ringleader*, nous confirment ce qui déjà avait été annoncé, c'est que la réduction de la monnaie de cuivre à 50 pour cent de la monnaie légale, et à 75 p. c. pour la fausse, avait causé dans le peuple une fermentation qui donnait des graves inquiétudes pour la sécurité publique. La fabrication du cuivre était devenue une spéculation, et depuis que le gouvernement gêné avait été forcé à la monnaie des matrices nationales, la proportion de cette monnaie, dont la valeur n'est réellement que de 25 pour cent, n'en continuait pas moins à être profitable aux spéculateurs, parmi lesquels se comptaient des députés, des sénateurs, et jusqu'à des ministres. Un tel état de choses, qui frappe directement la classe ouvrière du peuple, donnait beaucoup à craindre; et, quoique Santa Anna reste confiné dans son bien les champs, comme Cincinnatus, il n'en est pas moins à redouter qu'en désespoir de cause on ne le rappelle aux affaires. Le refus que Bustamante a fait de la dictature, s'accorde avec son caractère; mais il semble qu'il a souhaiter qu'il ne pouvoir légalement être revêtu; il est peu concevable qu'au 11 le mars, il n'y eut encore rien de fait pour l'exécution du nouveau président, aux termes de la constitution. On s'attendait chaque jour à une révolution, et depuis quelques jours des mouvements sérieux avaient eu lieu sur plusieurs points de la république. L'insurrection de Tampico que semblait comprimée avait repris une nouvelle vigueur par la désertion de 200 hommes qu'on y avait envoyés de Tampico, et qui avaient passé du côté des insurgés. On avait été de même à Tuspan, où se était soulevé ...

Des mesures des plus énergiques reçues par les croiseurs de France et d'Angleterre ont été adressées au gouvernement mexicain, mais, depuis 10 jours aucunes réponses n'avaient passées dans les mains du ministre des affaires extérieures, elles ... à été dans la réponse ... à avait été de même ... qui avait été le devant les ... de l'accident ... ces qui ... d'attendre aux ... et toutes ces proclamations.

Cependant une communication avait été faite au consul Américain... pour ... des ... au Texas. Ce ... est ... de France et d'Angleterre ... du Mexique ... la crise ... le pense ...

BUREAU DE LA DOUANE.

Nouvelle Orléans, 4 avril 1837.

Monsieur,—Les lettres suivantes... arrivées ... brick Ringleader, venant de Tampico. ... la publicité ...

J. W. BREEDLOVE.

M. Wm. King, Merchants' Exchange.

CONSULAT DES E. U. D'AMERIQUE,

Mexico, 10 mars 1837.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une ... que ... de S. E. le ministre *pro tempore* des affaires étrangères, en date du 7 de ce mois, ... déclarant les ports du Texas en état de blocus.

J'ai l'honneur, etc.

W. D. JONES,

M. J. W. Breedlove, Collecteur de la Douane, à la Nouvelle-Orléans.

PALAIS DU GOUVERNEMENT NATIONAL,

Mexico, 7 mars 1837.

J'ai l'honneur d'informer V. S. que le gouvernement, que j'ai reçu du ministère de la guerre, ... en date du 3 de ce mois, me faisant savoir que la nation avant des ... suffisantes pour bloquer les ports du Texas, et poursuivre les navires de ces rebelles, le gouvernement allant mettre à exécution le décret rendu à ce sujet, décret qui a déjà été communiqué au chargé d'affaires des Etats Unis le 1er. février de l'année 1836, et dont j'envoie à V. S.

Je profite de cette occasion pour vous renouveller l'assurance de ma haute considération.

Jose Maria Ortiz Monasterio.

A M. le Consul des Etats Unis d'Amérique en cette Cité.

LITHOGRAPHIE DE L'ABEILLE.

La lithographie est aujourd'hui des plus brillantes découvertes qu'ait ... l'art ... des inventions; et la facilité qu'elle donne de reproduire les œuvres les plus admirables, comme les plus fantastiques de l'art, l'a promptement élevée au niveau de la gravure; et quand un crayon habile s'y consacre, l'artiste retrouve dans ses productions lithographiques des beautés qui ont seul la gravure, dont la sécheresse ne s'aurait se sauver que par des burins difficiles à rencontrer.

L'imprimerie elle même y trouve, si non une rivale, du moins un aide habile; et le *fac simile*, dans tous genres de caractères, ont mis à la portée du public, des documens et des écrits jadis aux possesseurs des collections précieuses.

Cette branche d'industrie avait été ici essayée sans beaucoup de succès. Nous devons accuser la faiblesse des talens de ceux qui s'y étaient consacrés. Mais aujourd'hui, nous possédons dans M. Longlumé, l'un des lithographes auxquels cet art a dû de notables améliorations. Plusieurs dessinateurs distingués, parmi lesquels on indique MM. Pointel, Duperrat et J. Leon, revêtent de talent pour fournir à la presse lithographique de l'Abeille des œuvres qui ne peuvent manquer d'être appréciées. Cette branche importante va devenir en pays un moyen de reproduire ses citoyens les plus distingués; et déjà plusieurs portraits, dont la ressemblance est frappante, se sont montrés chez nos marchands. Espérons donc qu'une telle entreprise sera encouragée et que chacun concevra le plaisir de voir se reproduire les traits des personnes chéries, dont l'espoir ... en possession d'un seul ... Nous ... d'un public ami des arts, ... qui ne manque jamais de accorder ... et sous ce rapport, la ... de l'Abeille ne laissera rien à désirer.

SERPENT DE MER.

On avait jusqu'à présent entretenu des doutes sur l'existence des serpents de mer, mais les différents récits authentiques que nous avons vu, nous ont convaincu qu'il existe de ces monstres.

Voici ce que dit un passager du navire Havre, arrivé ... notre port. "Un serpent a été aperçu le 15 ... le capitaine, de l'équipage et des passagers ... à la latitude 85, 32, N. long. 56, 00 ... S. ... la forme d'un poisson ... la grosseur d'un baril ... était à 50 pieds du côté du navire, sa queue mesurait environ 4 à 500 pieds, la couleur de son corps tirant sur le gris ... la grosseur du grand mât d'un navire ... à mesure que ... le montre marin s'éloignait graduellement du navire, ses mouvements paraissaient être une série de barils roulans sur l'eau en ligne droite. Le temps était si beau, la mer si calme, que tout le monde a pu jouir de plaisir de le voir dans toute sa ... de ... d'une demi heure."

Asile des enfans trouvés.

Parmi les établissemens de bienfaisance dont s'honore notre ville, et que la charité publique et particulière s'empresse d'enrichir, il en est un surtout qui a semblé attirer plus particulièrement les regards des âmes charitables: nous voulons parler de l'asile des orphelins. Cette louable institution a pour but de ravir à la misère des enfans privés de leurs parens, et de leur procurer une éducation libérale; rien de plus louable, rien de plus utile que de telles fondations, mais ont elles ici rempli leur objet, ou, pour mieux dire, les personnes charitables auxquelles elles ont dues ont-elles apprécié toute l'étendue du bien qui pouvait en résulter? Il faut avouer qu'en bornant ... vues à recueillir les orphelins que jetait chaque épidémie sur la voie publique, ces personnes n'ont envisagé que les maux présens, et qu'elles n'ont pas prévu que l'extension de la ville y amènerait les vices inhérens aux grandes populations; et que des crimes rares jusqu'alors y exigeraient un jour des précautions que, dans l'origine, l'Europe avait adoptées avec enthousiasme; nous voulons parler de l'asile des enfans trouvés, complément indispensable de celui des orphelins. En effet, si l'enfance de l'un excite une juste compassion, n'est-ce pas cette enfance au berceau, cette enfance dans un état de faiblesse et d'inertie qui réclame tant de patience et de soins? Un pieux personnage, l'illustre Vincent de Paul, a été à jamais rendu cher aux générations les plus reculées, pour avoir conçu la noble pensée de réunir dans un hospice toutes les victimes innocentes des passions humaines; et recueillant partout de pauvres petits enfans abandonnés, couvrant du voile du mystère les dépôts de ce genre, faits par des infortunées qu'un faux honneur aurait conduites au crime; il a donné l'exemple d'un genre de charité jusqu'alors inconnu. Depuis lors, tous les souverains, tous les puissans du siècle, ont voulu concourir à la glorieuse tâche du sage Vincent; et l'on a vu s'élever dans toutes les empires et dans beaucoup de grandes cités, des maisons d'enfans trouvés, dont celles d'orphelins ne sont qu'une conséquence; car les misères humaines commencent au berceau!

De nombreux infanticides ont été commis dans notre ville, et l'on voit avec effroi qu'ils s'y multiplient; en raison de son accroissement, nous n'essaierons pas de rechercher si c'est au progrès de la population, ou à la détresse de certaines classes, qu'il faut attribuer cet effet d'une complète démoralisation; mais, on ne peut guère en trouver le motif dans la misère, puisque le moindre travail suffit à entretenir des familles entières; et que si par fois elle atteint certaines gens, ce sont d'ordinaire ceux qui se livrent à l'ivrognerie. Il faudrait donc remonter plus haut dans les mystères de l'infanticide; et bien qu'évidemment ce soit au relâchement des mœurs qu'il faille s'en prendre, si le libertinage jette dans la vie une quantité de pauvres enfans sans aveu, il ne les laisse pas toujours sans appui, car à la louange de l'humanité, la plupart des créatures livrées à la prostitution reculeraient devant l'horreur d'assassiner le fruit infortuné de leur débauche. C'est donc aux préjugés sur l'honneur qu'il faut en revenir, et certainement la honte d'avouer une faiblesse cause plus de crimes que la débauche et la misère. Si pourtant nos mœurs, par une inconcevable contradiction sont à la fois relâchées et sévères; si les pères de famille, si implacables envers une fille coupable ne craignent de donner l'exemple des déportemens; si notre scène offre sans cesse des tableaux aussi immoraux, que nos romans présentent de scènes lubriques; si un luxe désordonné domine toutes les classes; si tout enfin, dans notre état social, tend à exciter les passions; n'en doit-on pas conclure la nécessité de remédier à des maux plus grands encore: le mépris des lois de la nature et de l'humanité.

Qu'un asyle d'enfans trouvés soit ouvert, que le mystère l'entoure, et qu'un facile accès soit donné à tout être qui s'y rendra dépositaire d'une infortunée créature, dès lors cessera le fléau de l'infanticide; dès lors, disparaîtra cette hideuse forme d'assassinat si lâche, si barbare. Une pauvre mère ne se verra plus condamnée à d'éternels remords; et qu'elle que soit la rigueur de ses sentimens, elle sentira qu'il y a moins de risques pour sa réputation, en déposant son enfant, qu'en l'égorgeant.

La police qui doit avoir l'œil ouvert sur les fauteurs d'un infanticide, n'aura nullement à s'occuper d'un dépôt, car les instructions de ses agens devront toujours être de la protéger, et non d'en chercher l'origine.

Nous voudrions inspirer à nos concitoyens les sentimens qui nous animent, et leur faire envisager tout le mérite d'un établissement qui manque essentiellement comme complément de celui des orphelins; et nous ne doutons pas que, si des souscriptions étaient ouvertes, que si les pétitions étaient adressées à la prochaine Législature, nous ne verrions s'ouvrir promptement un de ces hospices dont l'on ne sort pas en Europe, sans répandre des bienfaits et des fleurs.

(Communiqué.) DU CREDIT PUBLIC.

Les articles remarquables qui ont paru dans l'*Abeille* ont fixé l'attention sur une question tellement importante, et ils ont donné lieu à tant de ... que nous devons sur la crise ... nous ... pour ... d'entrer dans l'examen des causes ... Nous n'avons pas ... de pays ... et ... dans ... la ... de la Louisiane.

Le crédit public est la base sur laquelle repose en grande partie l'édifice social; et tenter à le saper, c'est renverser à la fois l'œuvre du passé et l'espoir de l'avenir. C'est un principe positif en économie politique et commerciale, que ces essayer de la confiance publique; car, sans crédit, ... gouvernement ni commerce possibles ... C'est à la nécessité de le justifier par des faits. ... des opérations commerciales est ... des droits de la ... et ...

... Le crédit ... par ... des banques ... pour ... la ... de l'Angleterre ... sur ... de la ... de l'Amérique ... des produits ...

Les crises ... sur la ... de la ... L'Amérique ... de la ... des Etats ... les produits ... toutes ces merveilles dues à une activité sans exemple chez aucun peuple; toutes ces améliorations qui tiennent de l'enchantement, ne seraient pas même des projets. C'est donc au système de banques que le commerce du monde a dû son essor; et si l'Angleterre n'en a pas été l'inventrice, c'est elle qui a su porter au plus haut point cette faculté de multiplier ses ressources; et l'Amérique nous a depuis démontré clairement à quel point la prospérité des Etats dépendait de l'emploi d'un levier si puissant. Les progrès en tout genre y auraient été paralysés faute de ressources pécuniaires; les denrées produites par tant de fertiles contrées n'eussent pas eu d'écoulement faute de représentatif; et cette population si industrieuse, si active, restée stationnaire, serait encore réduite au sein de ses vastes forêts, à la vie pénible, au succès borné de la petite agriculture. C'est à la Louisiane surtout que l'on a pu observer la rapidité du progrès; et nous n'avons pas besoin de remonter plus haut que vingt ans pour nous rappeler l'état de la culture en grand. Ce progrès, pourtant, ces moyens d'étendre la culture, qu'eussent-ils été si l'on se fût borné au représentatif ordinaire et s'il eût fallu solder en piastres tout le capital qu'ont coûté des habitations si riches aujourd'hui. Ce serait à notre sens, renier les succès obtenus, et en arrêter l'élan, que d'anathématiser le système auquel ils émanent; et, l'attaquer dans ses bases, dans la confiance publique, c'est tendre à son anéantissement. Mais, de raison, en voulant prévenir l'abus, en régler l'usage, n'est pas en miner la base; c'est la rendre plus solide! Sans doute la sollicitude de la législature doit chercher à prévenir ou à modifier un état de choses qui mettrait au pouvoir la fortune des individus, et qui corromprait ... la ... des ... des banques ... pourvu, ... aux ... de tous, et jusqu'ici nous n'avons vu aucun sinistre accuser la prudence de nos législateurs. Si quelques embarras momentanés, ont excité, pour quelques unes de ces établissemens, des inquiétudes plus ou moins fondées, on ne saurait en induire que l'on en puisse prendre l'allarme. La facilité des escomptes accordés à certaines maisons puissantes a donné lieu à de justes plaintes; mais, en exagérant le mal, en le généralisant à toutes les banques, en épouvantant le monde commercial par l'aspect d'une crise, dont les effets sont restreints à un cercle beaucoup plus resserré que l'on ne le semble croire; n'est-ce pas s'écarter à la fois de l'équité qui toujours est la règle du publiciste, et du but que s'était proposé l'auteur des articles si remarquables de l'Abeille?

L'état des affaires du plus grand nombre de nos banques n'a nullement souffert des suspensions de paiemens dont nous sommes les témoins; mais, c'est moins aux avances exagérées faites à certaines maisons, qu'aux opérations du change, que sont dues les pertes ... et les remises faites à New-York en traites sur la maison Joseph, ne sauraient être blâmées que d'après l'évènement; et quant aux escomptes accordés, ils sont trop ... pour ... plus ... Nous pensons ainsi que vous, que c'est méconnaître le but des institutions de banque, que de cumuler sur certains traitans les ressources qu'il serait si à propos de répandre sur la généralité des citoyens; et c'est un vice capital que nous avouerons que de favoriser ainsi la grande spéculation au détriment du petit commerce. Mais, ce vice n'est pas inhérent à l'institution; et, si plusieurs banques ont été trop ... leurs escomptes ce n'est nullement qu'elles fussent compromises dans la crise financière, puisque généralement celles du carré de la ville n'ont eu ... à souffrir; mais, c'était par mesure de prudence, et pour éviter de se voir en butte à quelque opération hostile, dans un instant si critique.

Notre but n'est donc pas de nous élever contre les principes que vous avez émis, en tant qu'ils n'ont pour objet que la sécurité publique; mais, nous croyons devoir modérer ce qu'ils ont de trop allarmant pour un système qui par malheur avait donné ombrage à la politique de notre cabinet antérieur; mais qui désormais est sans danger sous ce dernier rapport. Aussi, nous n'entrerons pas dans une question si long tems débattue; et nous nous bornerons, dans un prochain article, à réfuter quelques assertions qui nous paraissent devoir jeter de la défaveur sur notre place, en ébranlant la confiance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

(Communiqué.) Question à la Banque de la Cité.

On demande à la direction de la Banque de la Cité, à l'avantage de qui est cette résolution récemment adoptée par elle, pour le paiement d'un dixième des billets escomptés par cette institution, et quel est le bénéfice que doit en retirer le public.

(Communiqué.)

L'auteur de la lettre suivante est un médecin célèbre ... d'une célébrité reconnue à Londres et à Paris.

Paris, 11 janvier 1815.

Monsieur, vous trouverez ici l'expression de ma reconnaissance pour votre traité des maladies des yeux que j'ai parcouru avec satisfaction et intérêt d'autant plus que je me suis trouvé à même d'en apprécier sa bonté, et de constater plusieurs effets heureux qui corroborent la juste réputation que vous avez acquise par dessus les efforts souvent infructueux d'autres qui ... tes célèbres. Recevez donc mes remerciemens. Dans le cas où quelques patiens réclameraient les lumières d'un opérateur habile, je croirai rendre un service important en leur relevant votre mérite.

J. MARSHALL, M. D.

A M. Williams, oculiste de sa majesté &c. 5 av—1

Outrage fait par un navire Anglais à un navire Américain.

Les nouvelles suivantes ont été communiquées par le subrécargue du brick de guerre anglais Jason, est pitaine Hawke.

Le navire Grand Turc, de Boston, capitaine Easterbrook, parti de Marseille le 8 de janvier pour la côte de Sumatra et devait toucher à Gibraltar à l'effet d'embarquer des provisions et des espèces; pendant que le capitaine et le subrécargue étaient sur le rivage le navire anglais expédia sur la côte un bateau et l'officier de service demanda au maître de l'équipage que 4 hommes qui d'après son dire réclamaient la protection du pavillon anglais lui fussent délivrés. Le maître d'équipage protesta contre ces prétentions et déclara à l'officier qu'une pareille violence imposait une responsabilité terrible, à quoi celui-ci répliqua qu'il consentait à en courir les conséquences et il se dirigea vers sa chaloupe amenant les quatre matelots. Quand le subrécargue fut informé de cette procédure arbitraire, il en traduisit la plainte devant le consul américain, Horatio Sprague, dont la sollicitude toujours active pour les intérêts de sa compatriotes lui fit mettre en œuvre toutes les ressources de son zèle.

Il adressa d'abord une lettre au capitaine Hackett, demandant la délivrance des hommes, mais il n'obtint aucune réponse; il s'adressa alors au gouverneur qui exprima son mécontentement de la conduite du capitaine H. mais comme la difficulté ne paraissait pas devoir s'arranger de ce côté, une dépêche fut envoyée par le consul au commodore Elliot de la frégate Constitution, demeurant à Tangier. Le commodore répondit à ce message et envoya immédiatement sa frégate à Gibraltar. A Cette époque deux des prisonniers avaient été renvoyés par le capitaine Hackett dont la délivrance fut dûement reconnue par le consul; à son arrivée le commodore Elliot entra dans une correspondance avec le capitaine anglais; mais ces moyens n'ayant eu aucun résultat utile il remit les documens et les exposa à la cour de St. James où ils seront scrupuleusement examinés.

Notre Ministre en Espagne.

La *Gazette de Madrid* publie de la manière suivante la réception de notre ministre M. Eaton, par la reine régente d'Espagne, à son palais.

Madame, dit le ministre:—En me présentant devant votre majesté, permettez que je lui témoigne toute la satisfaction que j'éprouve en lui annonçant par l'autorité et en vertu des instructions que j'ai reçues du président des Etats Unis, le plaisir qu'il éprouve des relations amicales qui existent entre le gouvernement des Etats Unis et celui d'Espagne, et le désir sincère qu'il ressent (ainsi que moi) de voir se maintenir cette parfaite harmonie qui existe entre les deux pays. Mais, si le président des Etats Unis a vu avec regret les malheurs qui affligent l'Espagne il admire aussi votre noble administration ferme, sage, et prudente, qui doit assurer au sceptre de votre majesté, le bonheur et la paix.

La Reine répondit en ces termes au Ministre Américain:

Monsieur,—Je reçois avec la plus grande satisfaction les assurances d'amitié que le président des Etats Unis me renouvelle par l'entremise d'un représentant aussi capable et aussi distingué que vous; j'ai toujours désiré, et je me félicite d'avoir resserré les liens de nos relations et de l'amitié qui existent si heureusement entre l'Espagne et votre pays. Il m'est agréable tout en vous recevant de vous manifester l'estime que je conserve pour vos concitoyens.

DERNIERES DATES.

Boston	22 mars.	Tampico	28 mars
New York	27 mars.	Mexico	20 mars
Philadelphie	26 mars.	Londres	2 mars
Baltimore	25 mars.	Liverpool	3 mars
Washington	25 mars.	Paris	23 fev.
Charleston	28 mars.	Havre	28 fev.
Havane	26 mars.	Bordeaux	18 fev.

VENTES DE COTON D'HIER.

642 balles	Mississipi		9
217	do	do	8
99	do	do	9
635	do	Alabama, prix inconnus.	
66	do	District de l'Ouest, do. do.	
62	do	Louisiane	8 5/8
155	do	Mobile	9 7/8
2197			

Prix Courant du Coton et de divers Produits.

5 avril.

COTON...Choix		15 a 00 —
...Bon		00 12½ a 00 13
...De 2de qualité		00 9½ a 00 10
...Moyen		09 10 a 00 11
...Ordinaire		00 8 a 00 9
SUCRE...Nle. Orléans		00 5½ a 6½
MELASSE		00 22 a 00 33
TABAC...1re qualité		00 4 a 00 5
...2e qualité		00 3 a 00 4
...Inférieur		00 2 a 00 3
...Choix		00 4½ a 00 5
FARINE		8 50 a 8 75
PORC...Mess		22 a 00
...Mess		20 00 a 20 50
...Prime		16 0 a 16 17 —
...Par Côte		00 6 a 6½
JAMBON...Couv.		00 12 a 00 13
...Cotés		00 11 a 00 11½
...Epaules		00 7½ a 00 8
...Plats côtés		00 10 a 00 —
BŒUF...Mess		14 00 a 15 50
...Prime		10 50 a 11 11
GRAISSE		— a 9
BEURRE...Du Nord		00 22 a 00 25
MAIS		— 65 a — 70
AVOINE		60 a — —
WHISKEY		00 36 a 00 37
...Commun		00 36 a 00 37
TOILE		00 23 a 00 24
CORDE...De ...		00 9½ a 00 11

Mobile, 3 avril.

Les ventes ... samedi ... Grades ... 7, 7 a 10 ... 12 ... 11 1/2, 22 ... 13, 7 ... 11 1/2.

Revue du marché de la Mobile (Provisions)

Sucre—Nle. Orléans ... 7 ... 8.

Toile de coton ... 22 a 26 c. yard

Cordage ... 14 ... Domingue 12 a 13.

Farine—9 ... baril.

Whiskey—41 cents le gallon

Mais—1 20 ... baril.

Beurre—Goshen 22 a 26 c. la lv.

Mélasses—41 cts. baril.

Charleston, 28 mars.

(Extrait d'une lettre.)

Coton—Les ... ventes ... dans les ... cette ... rapport ... et ... des ... 14 1/2 ... qui ... 18 ... et ... 28 ...

Le marché ... les ... des ... pour ... prix ... cette ... précédente.

Savannah, 30 mars.

Coton—Arrivé ... le 23 du courant ... 6142 balles Uplands, et 133 ... Sea Island, et expédié dans le même temps 5210 ... et ... 221 ... Sea Island, laissant ... à bord ... les ... 2 6742 balles Uplands et 2122 ... Sea Island. La ... des ... été ... pour ... Liverpool ... dans le ... 29 ... Havre ... la ... marché ... d'Angleterre ... dans la ... Uplands, les ... balles, aux prix suivans: 16 à 10, 7 à 10 1/2, 10 à 11, 14 à 11 1/2; ... a 13 1/2; 116 a 13 3/4; 72 a 14; 136 a 14 1/4; 24 a 14 3/8; 175 a 14 1/2; 103 a 14 3/4, 27 a 15; 71 a 15 1/8; 62 a 15 3/4; 31 a 16; 13 a 16 1/4.

Les ventes, dans les Sea Island, ont été peu considérables.

(Extrait d'une lettre.)

Matanzas, 20 mars.

Le riz est à la fois calme et abondant. Les 99 barriques reçues par l'Eco ont été emmagasinées, et la cargaison de la Cordelia est restée invendue.

Liverpool, 27 fevrier, 1837.

Le marché s'est ouvert avec une meilleure demande et les importeurs ont témoigné une si grande fermeté qu'une hausse de 1/4 par livre a été obtenue. Depuis cette époque, les qualités américaines ont été plus librement offertes et les prix ont graduellement diminués; ... la ... aujourd'hui à 1/4d, au dessous des prix que l'on obtenait il y a huit jours. De grandes affaires ont eu lieu dans cet article avec cette ... opération.

500 balles coton américain prises par spéculation; 300 do. 70 Surat et 30 Bengal pour exportation.

Ventes de la semaine—24,530 balles, 80 Sea Island de 23 a 32d, 6130 Upland de 6 1/2 a 9 1/4, 1490 Mobile de 6 a 9 1/4, 10,260 Orléans de 6 1/2 a 10 3/4. Importations 25,322 balles.

PRIX COURANS.

Géorgie	6 3/4 a 9 1/4
Mobile	6 a 9 3/4
Orléans	6 1/2 a 10 3/4

Havre, 28 fevrier.

COTONS—Il n'y a eu aucun changement digne de remarque dans notre marché aux cotons, depuis notre dernier rapport du 23 fevrier, à l'exception cependant que les transactions n'ont pas été en proportion, aussi étendues que pendant les derniers huit jours. Les ventes ont été de 2295 balles.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 6 AVRIL.

ROBERT LE DIABLE,

Grand opéra en 5 actes.

THEATRE DE LA RUE St.-CHARLES.

Quatrième soirée de Madame Pritchard.

Ce soir, Mercredi, 5 Avril, on représentera la pièce intitulée:

MISCHIEF-MAKING.

Suivie de

The Happiest Day of my Life.

Une grande ouverture de Masaniello.

On finira par

THE WHITE EAGLE.

Demain, la 2e représentation de l'opéra Italien intitulé "Giulietta e Romeo."

THEATRE AMERICAIN.

Ce soir Mercredi, 5 du courant, on représentera la pièce intitulée:

LAFITTE.

Lafitte..................Mr. Abbott.

Précédée de

MY FELLOW CLERK.

La barque DEDALE est en déchargement après le rail road, en face de la maison Marigny. Les consignataires sont priés d'envoyer leurs permis à bord, et de veiller à la réception de leurs marchandises.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le Bataillon prendra les armes et se réunira au rendez vous ordinaire, dimanche prochain 2 du courant, à 8 heures du matin.

Equipement complet, tenue d'été.

Par ordre,

AD. SCHREIBER.

5 avril. Adjud. major.

GARDE URBAINE No. 1.

Tous les membres de cette compagnie sont convoqués à une réunion qui aura lieu dans une salle au dessus de la Bourse Hewlet, mercredi 5 du courant, à 6 heures du soir, pour affaires relatives aux réglemens d'organisation de la compagnie.

FELIX DE ARMAS,

3 avril—3 Capitaine.

VOLTIGEURS. Attention!!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain 9 avril, à 6 1/2 heures du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez vous de la compagnie, uniforme complet, pantalon blanc, veste bleue et pompon.

M. LACOSTE,

4 avril Sergt. majore.

GRAISSE—15 barils en magasin, à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON,

31 mars 17, rue Magasin.

Par Autorité.

[No. 89.]

RESOLUTION.

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'État de la Louisiane réunis en Assemblée Générale: Que de quatre mois à dater du premier juin prochain, un congé est et demeure par la présente accordé à John H. Johnston, juge de paroisse de la paroisse des Rapides; Que pendant que pendant l'absence dudit juge ... Brashurst, notaire Public, dans la paroisse, sera autorisé à délivrer des copies certifiées de tous documens ou procédures enregistrées dans le bureau dudit juge.

(Signé) ALCEE LABRANCHE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) C. DERBIGNY,
Président du Sénat.

Approuvé le 13 mars 1837.
(Signé) E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

[No. 90.]

ACTE

Pour venir au secours de la veuve et des héritiers de Joseph Mayeux.

Attendu que par un acte de la législature, approuvé le treize mars mil huit cent trente, la somme de deux mille piastres a été appropriée pour l'amélioration du Bayou de Glaze, et attendu que ladite somme a été payée par le trésor sur le mandat des commissaires nommés en vertu dudit acte, et attendu qu'il a été prouvé plus tard que ladite somme de deux mille piastres n'était pas suffisante pour remplir le but proposé, et attendu que par un acte du trois avril mil huit cent trente deux, pour venir au secours du contractant Joseph Mayeux, la somme additionnelle de deux mille piastres a été appropriée pour l'achèvement des améliorations dudit Bayou, de laquelle somme mille piastres ont été payées à Joseph Mayeux, et attendu que par des événemens imprévus ledit Mayeux n'a pu achever les améliorations projetées et que la veuve et ses enfans mineurs ne peuvent continuer ladite entreprise, en conséquence:

Section 1ère. Il est décrété par le sénat et la chambre des représentans de l'état de la Louisiane réunis en assemblée générale, que la veuve et les héritiers de Joseph Mayeux sont dispensés des conditions de son contrat pour l'amélioration dudit bayou, et que l'état abandonne à ladite veuve et aux dits héritiers, la susdite somme de trois mille piastres qui a été payée ainsi qu'il est spécifié dans le préambule ci-dessus, cette somme étant considérée comme une compensation première et raisonnable des travaux faits au dit bayou par ledit Mayeux, avant sa mort.

Section 2ème. Et il est de plus décrété etc. Que le trésorier de l'état est et demeure autorisé et requis de payer la balance existant de mille piastres de l'appropriation faite en vertu de l'acte approuvé le trois avril mil huit cent trente deux, sur le mandat de James E. Howard, Daniel T. Orr, Narcisse Couvillon, Colin Lacour, Evariste Rabelais, B. B. Simms et Pierre Le Glaise ou d'une majorité d'entr'eux, et ils sont par le présent constitués commissaires, avec pouvoir d'employer ladite somme à l'achèvement du but projeté par l'acte primitif approuvé le treize mars mil huit cent trente.

(Signé) ALCEE LABRANCHE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) C. DERBIGNY,
Président du Sénat.

Approuvé le 13 mars 1837.
(Signé) E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 91.

ACTE

Allouant des frais de route aux constables.

Sect. 1. Il est décrété par le sénat et la chambre des représentans de l'État de la Louisiane, réunis en assemblée générale, Que les divers constables dans l'Etat de la Louisiane sont et demeurent par le présent autorisés à demander et recevoir en manière civile les mêmes frais de route (traveling fees) que ceux maintenant alloués aux shérifs, bien entendu qu'ils n'auront droit pour les ventes à une commission plus élevée que celle accordée aux shérifs.

(Signé) ALCEE LABRANCHE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) C. DERBIGNY,
Président du Sénat.

Approuvé le 13 mars 1837.
(Signé) E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 92

ACTE

Pour augmenter la compensation des jurés en la paroisse de Saint Landry et pour d'autres objets.

Section 1re. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale, Qu'à dater de la passation du présent acte, les membres du grand et du petit jury de la paroisse de Saint Landry recevront une compensation additionnelle de cinquante cents par jour, en sus de ce qu'il est déjà pourvu par la loi.

Section 2me. Et il est de plus décrété &c., Que les jurés des paroisses des Avoyelles, Natchitoches et Claiborne recevront la même compensation que les jurés de la paroisse de St. Landry, payable de la même manière, nonobstant toute loi à ce contraire.

(Signé) ALCEE LABRANCHE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) C. DERBIGNY,
Président du Sénat.

Approuvé le 13 mars 1837.
(Signé) E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 93.

ACTE

Amendant les divers actes d'incorporation de la ville de Lafayette.

Attendu que la taxe annuelle de dix mille piastres que le président et assemblée du conseil de la ville de Lafayette, qui sont maintenant autorisés d'imposer, et de prélever sur les terres, les maisons, les esclaves, est insuffisante pour subvenir aux besoins du gouvernement municipal de ladite ville, pour y perfectionner les améliorations nécessaires aux habitans de ladite ville, en conséquence:

Section 1ère. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en Assemblée Générale, Que le président et le conseil de la ville de Lafayette ... le droit de ... une taxe ... terres, ... et ... de la ville ... le président ... assemblée du conseil ... recevront tous les droits ... tous des dites taxes, ... dans les cinquièmes ... de ... de la paroisse ... et les ... de la ville ... durant dix huit cent trente six, ... président et l'assemblée du conseil ... de ... lever et collecter ... de ladite ville qu'ils jugeront nécessaire. L'imposition et la collection d'iceux ne seront pas ... aux lois et constitution des Etats Unis ... de cet état.

Section 2me. Il est de plus décrété, etc. Que ... rendre habile ledit président et l'assemblée du conseil de ladite ville, ledit président et conseil ... droits et pouvoirs concédés par les précédents actes sont par les présentes autorisés et investis du pouvoir de négocier un ou plusieurs prêts pour l'usage de ladite ville, pour tel montant et à tel taux d'intérêt, et pour tel laps de temps comme bon semblera de déterminer audit président et assemblée du conseil; Bien entendu que le taux de l'intérêt n'excédera pas huit pour cent par an.

Section 3ème. Et il est de plus décrété, etc., Que tout acte ou partie d'actes contraire aux dispositions du présent acte, sont et demeurent rappelés.

(Signé) ALCEE LABRANCHE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) C. DERBIGNY,
Président du Sénat.

Approuvé le 11 mars 1837.
(Signé) E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Hyperion, Wood, Liverpool, Byrne, Stiff & co.
Brick Eley, Wall, Baltimore, Bailey & Abbott.
Goel. Meguntiecok, Mayo, New York, S & J P Whitney
Goel. Ponticello, Sinest, Havane, J Pratts & fils.
Goël. Bonita, Jaurgueberry, Tampico, J. Robert & co.
Goel. Yankee, Harding, Mobile, Grisot & Paige.
Sloop Harmony, Aloen, Mobile, Capitaine.

Arrivés.

Bateau de remorque Pacific, Martin, des passes, ayant mis en mer le navire Charles, les bricks Paragon, Laurel, Granite et Legonie—Il a remorqué dans le port les navires Havre, Liverpool et le brick Ringleader—Il rapporte que le navire Montréal était en dedans de la barre; les navires Yazoo et Lafayette étaient sur la barre devant sortir; le navire Parkfield allait en mer—Plusieurs petits bâtimens en rivière.

Bateau de remorque Porpoise, Davis, des passes, a mis en mer le nav. Bazaar, barque Olive, bricks Tigress et Union, goel Créole et La Jones—Il a amené dans le port le nav. Sidney, brick A Tyler et brick Alexandre; il n'y avait rien en vue.

Bateau de remorque Féliciana, Wood, des passes, il ayant mis en mer l'Elizabeth et La Fortune; bricks Samuel & John, brick Carroll, mistico Carmen—Il a amené dans le port le Orient et le brick Remittance—plusieurs petites voiles dans le fleuve.

Navire Orient, Bailey, du Havre, 1er. fév. au capitaine, sur lest.

Navire Sidney, Cowan, du Havre, 1er. fév. au capitaine, sur lest.

Navire Havre, McKown, du Hâvre, parti le 27 janvier, avec un chargement de Marchandises assorties et du vin.

Navire Liverpool, Barstow, de Boston, avec des marchandises.

Brick A Tylor, Carpenter, 20 j. de Boston, au capitaine.

Brick Alexandre, Granados, 7j. de la Havane, au capitaine.

Brick Remittance, Leaconb, 18 j. de Bristol, B J & G P Bowers.

Goel. Elysa Ann, Barnham, 14 jours de Galveston, sur lest.

Goel. Carolla, Davis, de Galveston, au capitaine, sur lest.

Brick Ringleader, Schneidan, Tampico, avec $200,000 en espèces.

Il a laissé dans les environs de Tampico, le brick américain Mary pour la Vera Cruz; la barque française Clément et Julie pour Campêche; la Minerve pour Tabasco; la goëlette mexicaine Correo pour Tabasco; Ulalie pour Campêche, Pase pour la Nouvelle Orléans, une goëlette, nom inconnu, pour Tabasco.

Bateau à vapeur Gen. De Kalb, Linmen, de Little Rock.

Goel. Montgomery, Sawyer, des Attakapas, au capitaine.

Goel. Susan Ludwing, Snew, Withlacoochee, au capitaine.

Bateau à vapeur Baltic, Davis, de Portsmouth, Ohio au capitaine.

Bateau à vapeur compromise, Cochrane, de Dardnolles au capitaine.

Deux chalans du comté de Dover.
Deux chalans du comté de Dover.
Un chalan du comté de Smith.

ON demande un jeune homme de 15 à 16 ans, comme apprenti pour l'impression Lithographique. S'adresser au Bureau de l'*Abeille*. 5 av—3

LE soussigné prie l'individu qui s'est servi de son nom pour publier le 3 du courant, un avis au sujet de Victoire Arnaud et son fils Victor, de passer chez lui, recevoir les frais de publication qui n'ont pas été payés.

5 av—3 P. CHIGE.

PELLETRIES—85 paquets de Pelletries, en débarquement d'un bateau à vapeur et à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON,
5 av 17, rue des Magasins.

MR. JOHN DE BROT a l'honneur de prévenir les personnes qui ont quelques comptes à payer ou à recevoir chez lui de vouloir s'adresser à Mr. Priolland, rue de la Vieille Levée, No. 48, chargé de le représenter durant son absence.

A VENDRE par les soussignés, vin médoc en barriques, de château margot enbarriques.
15 mars CHS. ROGER & G. LABATUT.

PORC—200 barils de Mess Porc, 40 do. de Prime à vendre par GRIVOT & PAIGE,
28 mars 13, Poydras.

TUSCUMBIA & VICK—Le bateau à vapeur BLACK HAWK, partira pour les ports ci-dessus et ... jeudi prochain, 6 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Girod, ou à
4 av STERNS & Co, 38, Nouvelle Levée.

POUR ST. MARTINSVILLE, Attakapas.—Le bateau à vapeur MONMOUTH, capitaine M. W. Hinkle, partira pour le port ci-dessus, mercredi, 5 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à EASTMAN & BROTHERS,
4 av 30, Vieille Levée.

POUR NEW YORK—Nouvelle Ligne de Paquebots pour lundi, 24 Avril—Le navire ALABAMA, capitaine C. C. Berry, partira pour le susdit port comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le marché aux légumes, ou à FRANKLIN & AMES,
5 av 55, rue du Camp.

POUR SAVANNAH—Le brick KENTUCKY, capitaine Hatch, désire 100 barils pour compléter son chargement. S'adresser à L. D. C. WOOD,
4 av 22, rue Poydras.

POUR LA MOBILE—La goëlette SWAN, capitaine Pennewall, peut prendre 350 barils et partira jeudi, 6 du courant, pour le port ci-dessus. S'adresser à EASTMAN & BROTHERS,
5 av 30, Vieille Levée.

Pour la Havane—La goëlette fine voilière MOGUL, capitaine Callegan à la plus grande partie de sa cargaison engagée et partira positivement mercredi, pour le port ci-dessus. Pour le fret et passage s'adresser au capitaine à bord ou à 4 av R GRONING & Co.

POUR LIVERPOOL.

La barque fine voilière HERALD, capitaine Lake, à la Presse d'en haut, peut prendre 200 balles de coton; pour le fret ou passage, s'adresser à
31 mars L. H. GALE.

POUR CORK.

Le navire A 1 CONSTELLATION, capitaine Sampson, peut prendre quelques paquets; s'adresser à
31 mars L. H. GALE.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe fin voilier KATHARINE JACKSON, capitaine Peabody, a besoin de 50 balles de coton pour compléter son chargement. Pour les conditions, s'adresser à LEVIN R. GALE,
31 mars 90 rue de la Commune.

POUR BRASORIA & COLOMBIA—La goëlette CESAR, paquebot régulier, capitaine A. Moor, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
29 mars JAMES REED & Co, 35, rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

La belle goëlette TEXAS, capitaine Gardner, partira dans peu de jours, pour fret de 250 barils s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Delord, ou à FORBUSH & STEBBINS,
1 avril Rue de la Commune, No. 85.

POUR LIVERPOOL.

Le beau navire anglais doublé et chevillé en cuivre OSWELL, capitaine de Gow, ayant toute sa cargaison engagée et étant à bord, partira sous peu.

Pour passage seulement ayant de bonnes accommodations, s'adresser au capitaine à bord, ou à
1 avril L. H. GALE, 19, Commune.

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.

Classe No. 17, pour 1837,
Sera tirée à la Nouvelle Orléans, Samedi, 8 Avril 1837.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement; chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, et déposé dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hasard, d'après lesquels les prix suivans seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

GROS LOTS!

1 PRIX	de...	$12,000	est...	$12,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,000	"	2,000
1	"	1,170	"	1,170
10	"	1,000	"	10,000
10	"	500	"	5,000
10	"	300	"	3,000
15	"	200	"	3,000
170	"	140	"	22,800
126	"	80	"	10,080
126	"	40	"	5,040
2790	"	10	"	27,900
23136	"	5	"	115,680
27714 PRIX, montant à				$ 245,000

Les billets sont seulement de 5 piastres, moitié 2,50; quart $1,25; paquets de 25 billets $125 garantis devant tirer $60, et pouvant tirer les quatre plus hauts prix.

Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau de Commissaire, No. 8, à l'Arcade de Banks; ou No. 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie de Belleria.

5 av—6m J. K. MEAD, Directeur.

F. Leblanc contre W. G. Haure.

COUR DE PAROISSE—En du consentement des parties, il sera vendu, en le bureau du shérif, rue de Condé, en cette ville, le mercredi 12 avril à 3 heures de l'après midi:

Une voiture à quatre roues et deux chevaux.

Conditions de la vente, six mois de crédit en billet endossé à satisfaction.

5 avril FRED BUISSON, shérif.

Trésorerie de la 1re municipalité, Nouvelle Orléans le 4 avril 1837.

LES contribuables de la 1ère municipalité sont prévenus que le recouvrement des taxes de ville pour l'année 1836, commencera le 1er mai 1837.

5 avril PHILIPPE GUESNON, trésorier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Lundi, 3 avril 1837.

AUNE assemblée des directeurs tenue ce jour, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité.

Résolu que cette banque, à dater de ce jour, jusqu'au 15 novembre prochain, renouvellera tous les billets tous les billets à l'escompte, avec les mêmes signatures ou autres satisfaisantes, déduisant dix pour cent du montant primitif de billet à renouveler, et escomptera pour les personnes ayant à payer en banque, tout billet satisfaisant qu'à la proportion de dix pour cent ... moins ... du montant ... dû par les dites ... à banque; se réservant le droit d'exiger des sûretés additionnelles lorsqu'elle le jugera nécessaire.

Copie conforme aux minutes.

5 avril EDW. DUPLESSIS, caissier.

GRAINES DE COTON—300 sacs Graines de coton du Petit Golfe, à vendre par PEYROUX, ARCUEIL & Co,
5 av—6,3pe 13, rue Toulouse.

A VENDRE—Un assortiment de bons PISTOLETS, de toutes qualités et des bijoux pour femmes. S'adresser rue de Chartres, No. 123, au dessus du magasin de Messrs. Cordeviolle & Lacroux.

SUCRE—76 tierçons bonne qualité; Samdoux, 400 barillets, bonne qualité; Jambon, fumé de l'Ouest, assorti, à vendre par G. DORSEY,
46, Nlle. Levée.

TRAITES sur Paris, à vendre par
5 av R. GRONING & Co.

TAMARIN—50 petits barils, en débarquement à vendre par ROBT. H. WHITE,
5 av 84, rue Gravier.

CHARRUES—300 Charrues pour un cheval, article de 1ère. qualité, à vendre à bon marché pour clore une consignation par
5 av—6 I. N. MAYNARD, 26, rue Poydras.

LES propriétaires des Draps Nos. 20, 174, 195, 185, 1350 191, 1712, 167, 711, 1370, 1434, voudront bien envoyer leurs reçus sans délai pour les marchandises prises à bord des navires Nashville et Arkansas, au bureau des soussignés, sans quoi ils seront poursuivis pour la valeur des dites marchandises.

5 v FRANKLIN & AMES, 55, rue du Camp.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Dedalo, de Bordeaux:

1200 caisses Vin rouge St. Julien, Margaux et Pauillac;
200 do do en caisses de 48 bouteilles;
300 do do do 24 do;
60 barriques Vin rouge St. Estèphe;
100 demi bques Vin blanc Barsac et Sauterne;
17 bques. Vin vieux St. Estèphe;
50 caisses Vin vieux Margaux;
50 do Sauterne;
20 paniers Anisette;
6 futailles Fil à voile;
15 quarts de pipe Eau de Vie fine Champagne;
20 barils do do do;
131 do do do do;
50 demi pipes Eau de vie Cognac, 4me. preuve.
40 quarts de pipe do. 3me. preuve do.

5 av DUSSAUT FILS Ainé, 77, rue St. Louis.

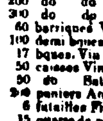

Il a été trouvé dimanche sur, un Cheval Baie, ayant une marque prolongée sur la tête et trois pieds blancs; à toute crins. Le propriétaire est prié de le réclamer en payant les frais à M. Rouner, rue St Philippe encoignure de la rue des Marais. Si dans les dix jours après cette publication, le dit cheval n'est pas réclamé, il sera vendu à l'encan au lieu désigné.

5 avril—3

LE soussigné partant pour Prahan, prie ceux à qui il doit de porter leur compte à M. J. Le Carpentier, dans les 14 jours qui suivront cet avis. Il prie également, ceux qui lui doivent de solder leur compte chez lui, rue de la Vieille Levée, No. 113, dans le même temps.

31 mars—6 MORDECAI LEVY.

AVIS.

MR. WILLIAMS, l'oculiste anglais, a l'honneur d'informer le public, qu'il a pris son logement dans la pension bourgeoise de Mme. Worcester, rue du Canal, No. 9. Les Dames et Messieurs affligés de maux d'yeux ou d'oreilles pourront le consulter depuis 10 heures A. M. jusqu'à 1 P. M. et aussitôt qu'il sera à sa disposition la sacristie de quelque église pour y recevoir les indigens, il se chargera volontiers de leur administrer gratis, ses soins et ses conseils. Il visitera aussi les personnes âgées ou infirmes demeurant en ville, qui le préviendront un jour d'avance par une lettre contenant leurs adresses et un billet de cinq piastres. Ces visites auront lieu le jour suivant entre 4 et 6 heures de l'après-midi, et les malades connaîtront de suite son opinion sur leur situation.

Son intention est de partir de cette ville le 1er. Mai, pour se trouver à Vicksburg le 12; de là, il partira pour Memphis le 25; de là pour Louisville, le 5 Juin; et de là, pour Cincinnati, le 17.

N. B.—La seconde édition du traité des Yeux et des Oreilles, par le Dr Williams, dédié aux rois des Français et des Belges. (20 pages in 8vo, pour être obtenue chez l'auteur à la Nouvelle-Orléans.

Prix—$2. 1 av—5

A vendre ou à louer—Le soussigné devant quitter la campagne, offre à vendre ou à louer sa résidence située rue Piété, faubourg Declouet et livrable le 15 de mois de mars prochain. Le lot de terre sur lequel se trouve bâtie cette propriété mesure 180 pieds de face sur 180 pieds de profondeur, mesure française. Les bâtisses sont presque toutes neuves, et consistent en une maison commode, de neuf appartemens, deux cabinets contenant deux chambres; trois écuries pour 15 chevaux avec des chambres pour mules et grenier pour y loger 60 balles de foin, il y trouve aussi des dépendances ... et un très beau puits et des citernes, le tout entouré en pieux debout. Les personnes qui désirent en acheter ou louer cette propriété, s'adresser à l'allée ...

WILLIAM HOTT. Février—3, 1er

CHAPEAUX.—Venant d'être reçu, un assortiment de chapeaux à la mode, pour le printemps, tels que chapeaux noirs et gris, russe noir, chapeaux de soie à la dernière mode, à vendre par
31 mars J. EVANS & Co.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nouvelle Orléans, 1er. avril 1837.

LES souscripteurs au fonds capital de cette Banque qui ont négligé de payer qui deux d'entr'eux qui au 1er. Août prochain, auront négligé de faire les diligences nécessaires pour faire approuver leurs titres par les avocats de cette institution, seront considérés comme ayant abandonné leurs droits aux actions, et seront en conséquence rayés du tableau des souscripteurs. Par ordre de la Direction,
4 av J. B. PERRAULT, caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane, Nouvelle Orléans, 3 Avril 1837.

LES admissions pour l'escompte devront être faites les jours d'offres avant une heure et demie. Les billets offerts après cette heure ne seront point présentés à la Direction.
4 av J. B. PERRAULT, caissier.

Bureau de la Comp. d'Assurances de la Nlle. Orléans—3 Avril 1837.

AUNE assemblée de la Direction, tenue le 28 de Mars dernier, un dividende de $50 par action a été déclaré, payable à partir du 10 du courant.
4 av—3 ADO. ST. MARTIN, Sect.

BANQUE DE CITE. Nouvelle Orléans, 1er avril 1837.

AUNE assemblée des directeurs tenue ce jour, la résolution suivante a été adoptée.

Résolu à l'unanimité, que toutes personnes maintenant endettées à cette Banque par billets ou lettres de change à l'escompte, jouiront, jusqu'au 15 novembre prochain, du privilège de les renouveler tous les 60 jours, moins de dix pour cent, en fournissant les mêmes signatures; la direction se réservant le droit d'exiger des sûretés additionnelles toutefois qu'elle le jugera nécessaire.
3 avril—3 ROB. J. PALFREY, caissier.

Bureau de la Compagnie du chemin à coulisses de la Nlle Orléans à Nashville.

RESOLU que le président est autorisé à faire un appel aux actionnaires relativement à un paiement de $5 par action, qui sera effectué le 20 d'avril prochain, conformément à la 6e. section de la charte.

Extrait des minutes de l'Institution.

(Signé) McNAIR, secrétaire.

En exécution de la susdite résolution, les actionnaires de ladite compagnie sont requis par le présent avis, d'effectuer, au bureau de la compagnie dans la ville de la Nouvelle Orléans, le paiement de $5 sur le montant de chacune des actions dont ils sont détenteurs, le 20 avril prochain, à défaut de quoi l'action pour laquelle ce paiement n'aura pas eu lieu, sera annulée.

15 fev—18,1pe M W HOFFMAN président.

R. H. BRUNET, Encanteur.

TIENT SON BUREAU AU

No. 91, Rue de la Commune.

2 avril—3m

NOUVEAU MAGASIN DE FANTAISIE. Rue Bourbon, No. 175, entre les rues St. Pierre et Toulouse.

LE Soussigné remercie les dames de la Nouvelle-Orléans, de l'encouragement qu'elles ont eu la bonté de lui accorder en venant visiter son magasin. Il a reçu un nouvel assortiment de marchandises, savoir: boîtes à musique, bijoux, Parfumeries de toute espèce, musique pour piano ou guitarre, jouets d'enfans, mouchoirs de soie, bas, rubans, soies, peignes, boucles, &c. &c. Le tout à des prix très-modérés soit en gros ou en détail.

1 av P LANGLUME.

AVIS AUX ENTREPRENEURS DES TRAVAUX PUBLICS.

IL sera adjugé au rabais le 14 du courant, sur lieux, les travaux suivants, savoir:

1ment. Les réparations à faire au chemin public en face de la propriété de Messrs. Millaudon & Kohn, située dans cette paroisse, en dessus et attenant au faubourg Bouligny.

2ment. Les réparations à faire au chemin public en face de Greenville, actuellement en usage.

3ment. Les fossés des rues et chemin public du faubourg Bouligny.

Paroisse Jefferson, 4 avril 1837.

4 av—10 R. BEAUVAIS, syndic

LE soussigné a transporté l'établissement qu'il avait en face du Bassin du canal Carondelet, au Bassin du canal de la Banque, à l'extrémité de la rue Julie, en face du dit Bassin, où il continue le même genre d'affaires; il offre à vendre,

Briques de lac à charge et à construction,
Briques à feu de Baltimore,
Do anglaises,
Do. de Pensacole,
Chaux de Pierre,
Brai et goudron et charbon,
Sable blanc, &c. &c. &c.

2 avril—1 m E. BLANC.

MALLE TROUVEE—Prise entre les mains de deux individus suspects, ce matin, 3 d'avril, une grande malle blanche, contenant des souliers etc., ... qui ... a été enlevée du bord de quelque bateau à vapeur, le propriétaire est prié de le réclamer à la Douane à M Whitney en prouvant sa propriété. 3 avril—3

AVIS est par le présent donné, aux membres de la Société d'Agriculture de la Louisiane que l'élection annuelle de ses directeurs de cette institution, aura lieu le second lundi d'avril prochain, à midi, à la maison d'Ibag.

19 mars—11,3pe E ROUSSEAU, Secrétaire.

MIEL—15 tierçons de Miel de Cube, en débarquement du brick France, à vendre par
4 av R. GRONING & Co.

UN jeune homme élevé dans les premières écoles de Paris, muni de diplômes et de certificats, après neuf ans de pratique dans l'instruction dans le Nord des Etats Unis, désire obtenir un emploi comme instituteur à la ville ou à la campagne, dans une plantation quelconque située dans les Etats du Sud.

Il peut enseigner plusieurs langues et principalement l'Anglais, le Français et l'Espagnol avec toutes les branches de l'éducation en général.

Toute lettre adressée à J. C. M à la poste, ou à l'Office de l'Abeille, où sont ses références, recevra une prompte attention. 4 avril—6

DEMANDE DE PROPRIETE—Les personnes qui ont des propriétés bien situées dans le quartier de la ville, ou aux environs, et qui désireraient les vendre à des prix raisonnables, trouveront avec facilité leur affaire en s'adressant à BERNARD DE SANTOS, courtier, Rue Rampart, entre St Philippe et Dumaine, vis à vis la loge. 4 avril—15

1250 Yards carrés de pierres plates de meilleure qualité, sont tout les pieds attendus par le navire Ferdonia de Liverpool et à vendre par W. F. VIGERS & Co,
4 avril—6 rue du Camp no 25.

BILLIARD A VENDRE—On désire vendre à bon marché pour du comptant ou pour un bon billet endossé, un Billard pour être enlevé de la place. Il conviendra pour la campagne, s'adresser au no 109 rue Magasin. 4 avril—6

AVIS—Frost & Co., font leurs sincères remerciments aux Pompiers et à leurs amis en général, pour le zèle et l'activité dont ils ont fait preuve en sauvant leur propriété des flammes, samedi soir.
4 av

WHISKEY—Rectifié et ordinaire à vendre par
4 av G DORSEY.

AVIS.—Les soussignés ont, à partir de ce jour, formé une société, pour les affaires de commission en général, sous la raison de Crawford et Vernunfft. Le bureau est sur la levée no. 46, rue du Camp.

JOHN CRAWFORD.
30 mars THEO. HERM. VERNUNFFT.

LETTRES de change, sur la France et l'Angleterre à vendre par JOHN A. MERLE & Co.
30 mars 30

TERRE A VENDRE—La compagnie de Navigation de la Nouvelle Orléans offre en vente, à 25 cents le tombereau, la terre provenant de la fouille de la prolongation du canal Carondelet, dans l'espace réservé pour cet objet dans la rue du Canal. S'adresser au bureau de la compagnie, au bassin, pour obtenir un ordre pour la dite terre.

Par ordre de la direction,

24 fev—1 GUSTAVE F. WEISSE, secrétaire.

MR. A. JUMEL, ex-professeur d'escrime à l'ACADEMIE MILITAIRE de WEST-POINT, a l'honneur d'annoncer au public que son intention étant de se fixer dans cette ville, il a ouvert sa SALLE D'ARMES à son domicile No. 84 rue Toulouse, entre Royale et Bourbon.

Heures des leçons, 5 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. fev—3 ...

CHARLES H. GRANT & CO No. 46, rue de Chartres.

VIENNENT constamment un assortiment considérable de MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES. Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, etc. miroirs, glaces, matelas en crin, à mousse, en paille de ... octobre

EN débarquement du navire Constellation, venant de Marseille à vendre par le soussigné.—150 caisses vin muscat (marque Greusset), 100 paniers huile de 10 bouteilles, Flaignol, 25 de 26 demi bouteilles, 20 caisses salaison assorties, 15 de liqueurs assorties, 10 do curaçao en cruchons, 10 do eau de vie Dantzick, 20 do eau de fleur d'orange, 30 balles amandes, 5 de bouchons, 3 caisses saucissons, 1 jarre truffes. 15 m A S GEORGES.

CAFE, Sucre de la Havane, &c.—En magasin et à vendre par les soussignés: 380 sacs café de la Havane: 30 do Java: 40 boîtes sucre blanc de la Havane; 300 milliers cigarres de la Havane; 400 boîtes cerises à l'eau de vie, 1500 damejeannes rondes, 50 sacs avelines ... 50 balles amandes, 100 barils de fromage de Goshen, 200 boîtes do, 150 barils vin de Barsac, Grave et Sauterne, 100 barriques vin de Bordeaux, 1000 do Marseilles, 2000 caisses vin rouge, 200 do vin blanc, 50 demi pipes eau de vie de Champagne, 50 quarts do do, 100 demi pipes eau de vie de cognac, 40 preuve, aussi qu'un assortiment complet de roceries.

3 av CARRIERE, DARAN & Co. 65, rue St-Louis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

LE cour de la farine fraîche est aujourd'hui de $8 25 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine à partir de lundi le 3 avril 1837, 33 onces de pain pour un escalin. Les pains de 3 pour un escalin devront peser 25 pour cent en sus, c'est à dire 48 3/4 onces.

3 avril D. PRIEUR, maire.

HARICOTS—50 barils Haricots blancs, et 25 barils de rouge, à vendre par GRIVOT & PAIGE,
4 avril 12, Poydras.

WHISKEY—100 barils de vieux whiskey de Monongahela, en magasin, à vendre par GRIVOT & PAIGE,
4 avril 12, Poydras.

EAU DE VIE DE PECHE.—16 Barils en magasin à vendre par GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
4 avril no. 31 rue Commune.

MELASSE—55 Barils en débarquement du bateau à vapeur Huntsville, à vendre par GALWEY & BOUDOUSQUIE,
4 avril no. 31 rue Commune.

AVOINE ET FOIN—2500 boisseaux d'avoine et 100 balles de foin à vendre par GRIVOT & PAIGE,
4 avril no. 12 rue Poydras.

FARINE—150 barils de farine, en débarquement à vendre par GRIVOT & PAIGE,
4 avril no. 12 rue Poydras.

PEAUX DE CHEVREUIL.

28 Paquets venant d'être reçus, à vendre par JAS. REED & Co.
4 avril. no. 35 Royale.

WHISKEY DE MONONGAHELA—18 barils à vendre par GALLWAY & BOUDOUSQUIE,
4 avril 31, Commune.

HUILE—Quelques barils d'Huile de Baleine ... à vendre par L. D. C. WOOD,
4 av 22, rue Poydras.

15000 Livres Jambons à bord en chemin à vendre par GRIVOT & PAIGE,
4 avril 12, Poydras.

A. LAFERRIERE LEVESQUE, Commissionnaire des articles de Paris, rue des Petits-Écuries, no. 6 (à Paris) offre ses services pour tout ce qui concerne l'achat de marchandises (françaises et se charge de commissions à faire à l'étranger. Pour plus amples renseignemens s'adresser à MM. V. Roumage et E. Hennasey, ou à M. J. L. Carpentier, à la Nouvelle Orléans. 5 sept—1an

HUILE DE PALMACHRISTE—15 barils en magasin à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON,
31 mars 17, Magasins.

Ventes à l'Encan.

PAR BARNETT, MOSSY & GARIDEL & J T BEAUREGARD

VENTE POSITIVE DE 300 TERRAINS Au faubourg Franklin, rue des Bons Enfans, Champs Elysées, Promenade Lafayette, Morales, etc. &c.

IL sera vendu le samedi, 15 du courant, à 11 heures, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis.

300 terrains situés au faubourg Franklin; un coup d'œil sur le plan de la ville, rendra évidens, les avantages que le faubourg Franklin possède sur le faubourg Washington, à cause de sa proximité du commerce, des affaires et des plus importantes améliorations. Beaucoup de terrains maintenant offerts en vente, sont sur un chemin à coulisses de Pontchartrain, sont en delà qu'au delà de l'avenue des Florides, d'autres font face à la promenade Lafayette, qui sera bientôt ouverte, dans toute sa longueur, et pavés en coquilles jusqu'au chemin de Gentilly, d'autres enfin font face à l'avenue des Bons Enfans, dans laquelle passera le chemin à coulisses du Golfe du Mexique, dont la charte vient d'être promulguée; et dont les livres de souscription seront ouverts dans peu de jours. La compagnie des Améliorations du faubourg Franklin, s'est engagée à défricher ceux de ces terrains qui se trouvent dans la profondeur du faubourg, dans deux ans au plus tard, et un canal se creuse maintenant dans l'avenue Washington aux frais de cette compagnie et de la troisième municipalité, qui sera bientôt complété et servira d'égoût et au transport des bois.

La vente sera sans réserve. Les propriétaires se sont mutuellement engagés par écrit et s'engagent envers les acquéreurs, que la vente sera définitive et sans réserve.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction sans intérêt, partant date du 25 février dernier et hypothèque jusqu'au paiement final. S'ils ne sont pas exactement payés, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, sans que cette clause puisse autoriser les acquéreurs à en retarder le paiement. Les actes de vente seront passés pardevant L. T Caire, not. pub. et devront être signés dans les 60 jours après l'adjudication. S'ils ne sont pas complétés dans ce délai, le vendeur se réserve le droit ou de considérer l'adjudication comme nulle ou de faire revendre à la folle enchère de ceux qui n'auraient pas rempli les conditions de la vente, mais être obligé de les mettre en demeure. Les actes de vente ainsi que la mise en possession seront aux frais des acquéreurs.

Des plans lithographiés seront distribués au moins ... de la vente. 5 av—10

PAR C. DELAHOUSSAYE.

IL sera vendu samedi, 8 du courant, à midi, à la Nouvelle Bourse encoignure des rues St Louis et Chartres, une jeune mulâtresse, Eliza âgée de 28 ans, elle est entièrement garantie.

Conditions 1/3 comptant la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction en ... portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant M. J. B. Marks, notaire public. 5 avril

PAR C. DELAHOUSSAYE

IL sera vendu samedi, 8 du courant, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, à midi,

Deux Terrains de valeur, situés dans la ville de Lafayette, joignant la Branche de la Banque de Carrollton; les dits lots mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur la Levée, sur 173 pieds de profondeur, et situés entre les rues Jackson et Philippa, ensemble avec les Bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Conditions: Trois mois et un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Mr. J. B. Marks, not. public.

Le plan est exposé à la Bourse. 5 av—4

PAR M. BARNETT &c

IL sera vendu vendredi, le 7 du courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis,

Les Propriétés de valeur, situes dans la 1ère. et 2de Municipalité, avec que les bâtisses qui sont dessus, savoir:

1o 4 Lots de Terre de différentes dimensions, situés à l'encoignure des rues de la Douane et Bourbon, dont il sera donné une description le jour de la vente.

2o. Un Lot de Terre de grande valeur avec les améliorations qui sont dessus, mesurant 60 pieds 6 pouces sur la rue Tchoupitoulas, entre les rues Girod et Lafayette, sur 176 pieds de profondeur, et à travers lequel, le prolongement de la rue Commerce doit passer.

3o. 2 Lots de Terre de valeur situés au faubourg Saulet, étant no. 1 et 2, situés à l'encoignure des rues Calliope et Apollon, sur 127 pieds 9 pouces de profondeur. Sur le lot no. 1, il y a une bonne maison, que les acquéreurs doivent aller examiner avant le jour de la vente.

Conditions, à la vente. 5 av

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

VENDREDI, 7 du courant, à dix heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue Toulouse, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra,

Une balle contenant 200 pièces Indiennes anglaises 7/8, importée et avariée à bord de la barque anglaise Mohan, capitaine Davies, venant de Liverpool. 5 av

PAR J. B. BLACHE

IL sera vendu aujourd'hui mercredi, 5 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, Un grand assortiment de Linge fait, venant de Philadelphie. 5 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Lundi, 10 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra,

3 boucauts de Quincaillerie, importés et avariés à bord du brick Margaret, capitaine Swan, venant de Liverpool. 5 av

PAR GEORGE Y BRIGHT

IL sera vendu lundi, 10 avril, à midi, au coin des rues Chartres et St. Louis, à la Bourse,

L'emplacement de l'ancienne distillerie de Mr. L. De Fériet, situé au faubourg Clouet, entre les rues Clouet et Louisa. Cette propriété est divisée en 13 Lots faisant face au Bayou et à la rue Moran, conformément au plan de Mr J Pilié, qui est déposé à la Bourse. On engage les acquéreurs à les visiter. Sur plusieurs lots sont situés des édifices en briques qui peuvent s'utiliser

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, sans intérêt, par comptes à la demande du vendeur, en billets tirés et endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque. En cas de non paiement des billets échus ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, sans que cette clause autorise à prolonger le terme.

Les acquéreurs ne seront mettre en possession à leurs frais, et les actes de vente seront passés pardevant Théo. Seghers, not. public, à leurs frais &c.

4 avril—5

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

JEUDI, 6 du courant, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, à la suite de la vente des nègres de la succession Conelar, les esclaves suivans, pour clore les intérêt des héritiers majeurs de la succession de Charlotte Wiltz.

Philippe, nègre créole, âgé de 28 ans, bon sujet, charretier, bon nègre de champ, et très intelligent.

Bélonie, nègre créole, âgé de 23 ans, bon sujet, cocher, bon domestique et très intelligent.

Magloire, nègre créole, âgé de 20 ans, bon domestique et très intelligent.

Blaise, nègre do. âgé de 19 ans, joli nègre, charretier et bon nègre de champ.

Babet, négresse âgée d'environ 18 ans domestique intelligente, avec son enfant, mulâtresse de 4 mois.

Auguste, négrillon créole, âgé de 7 ans, orphelin, très intelligent et très joli.

Conditions: Un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, payables à la Banque de la Louisiane. En cas de non paiement, les billets porteront un intérêt à raison de dix pour cent, sans que cette clause puisse autoriser les acquéreurs à retarder le paiement d'aucun billet.

Les actes de vente seront passés par devant Jules Mossy, not. public, aux frais des acquéreurs. 4 av

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu jeudi, 6 du courant, à 11 heures du matin, au No. 9, rue Conti, pour clore une société, un assortiment de Faïence, Verrerie, porte Huiliers, de Liqueurs, Pots à fleurs, etc.

Conditions, à la vente. 4 av

CONTINUATION de la vente de terrains suivants laquelle a été renvoyée le 17 du mois dernier à cause des Courses de chevaux, et qui aura lieu le jeudi, 6 avril, à midi, à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues de Chartres et St.Louis.

PAR M BARNETT Lr & J. H. DOMINGON.

Il sera vendu, vendredi 17 mars, à midi, à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis,

LA BELLE PROPRIETE

ci-devant appartenant à M. Manuel Fleytas, située sur le chemin du Bayou, vis à vis l'embranchement de la rue de l'Esplanade, ensemble avec les

270 terrains de grande valeur y tenant.

Ce quartier offre par sa proximité de la ville et par la continuation de l'Esplanade des avantages supérieurs, en outre il est déjà trop bien connu pour qu'il soit nécessaire d'en faire un plus ample éloge. L'ouverture de la plus grande partie des rues est déjà ordonnée par le conseil de ville.

Description de la Propriété.

La propriété de devant mesure 144 pieds 7 pouces de face au chemin du Bayou, et à la rue Kerlerec, ayant du côté de la ville une profondeur de 172 pieds 5 pouces et 3 lignes et de l'autre 154 pieds de profondeur. La dessus se trouve une maison de maître toute neuve, briquetée entre poteaux, avec galeries devant et derrière, salon avec cheminée en marbre et grate, salle à manger, une belle chambre et deux cabinets au rez de chaussée et deux jolies chambres dans la mansarde, avec deux bâtisses dans la cour, de 56 pieds chaque sur 16 pieds de profondeur, avec 8 chambres de domestique, poulailler, latrines, magasin, le tout construit en bois de cyprès de la première qualité. Ces deux bâtisses se trouvent ... ... pour la rue Kerlerec, l'acheteur ... à ses frais transporter sur sa propriété aussitôt que l'on voudra ouvrir la rue, le tout d'après le plan exposé à la Bourse.

Immédiatement derrière cette propriété se trouvent 10 terrains no 1 à 10, dont 5 font face à la rue Kerlerec et 5 à la rue Columbus, ayant chacun 28 pieds 11 pouces de face sur une profondeur de 160 pieds 3 pouces et 3 lignes. Sur le terrain no 5, se trouve l'écurie entretenue appartenant à la propriété de devant; elle a 87 pieds de face sur 16 de profondeur et est comme le reste de l'établissement toute neuve et construite, très solidement en bois de cypre avec remise, écurie pour trois chevaux et étable pour deux vaches.

Les Ilets nos 9 et 12 sont entourés en pieux debout. L'Ilet no 29 est établi en jardin dont les deux tiers en culture. Il y a là dessus une maison toute neuve à galerie et à deux étages avec 4 chambres à cheminées et plafonnées, chambre de domestique et cuisine, ainsi qu'écurie, remise et magasin. Pour les autres îlets on se réfère au plan.

Les conditions de la vente sont: 4 mois et 1, 2 et 3 ans pour des billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seraient pas payés aux échéances porteront un intérêt de 10 pour cent par an jusqu'à paiement sans que cette clause donne au tireur le droit de retarder aucun des paiemens. Les personnes qui voudront payer un quart comptant ne seront pas tenus de fournir des endossemens à leurs billets.

Les actes de vente seront passés devant Adolphe Mazureau, aux frais des acquéreurs. 3 av—4

DANS L'AFFAIRE DU MINEUR HENRY SNOW—Vente par le Régistre des Testamens—Vendredi de cinq mai 1837, à midi à la bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'honorable cour des preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans ... en vente publique à l'encan pour compte du mineur Henry Snow les esclaves ci après décrits.

L'esclave Eliza âgée d'environ vingt cinq ans, avec ses deux enfans, l'un, garçon âgé d'environ quinze mois, et l'autre un petit enfant.

Conditions de la vente: un tiers comptant, et la balance à un crédit de six et douze mois pour billets endossés à satisfaction et hypothèque spécial jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régistre des Testamens.

N. B. L'acte de vente se passera pardevant Jh. Cuvillier not. pub aux frais de l'acquéreur. 3 av

TABAC A CHIQUER—16 caisses de tabac à chiquer, en débarquement. J. MATERRE.
31 mars Saint Louis 30.

TRAITES SUR PHILADELPHIE à vendre par KOHN, DARON & Co.
31 mars

Ventes d'Encan.

PAR R. BARNETT & c.

IL sera vendu, à la Bourse encoignure des rues St Louis et Chartres, samedi 8 avril, s'il n'en est pas disposé auparavant à l'amiable, cette charmante maison de campagne de valeur située sur le bayou St Jean près de M. Goodman, et dans laquelle M. Herries réside maintenant. Tous ceux qui désirent en faire l'achat sont priés d'aller sur les lieux l'examiner

Aussi un autre grand terrain sur le bayou, près d'Acommodation et plusieurs lots dans le Lavandais ... Carondelet. Aussi plusieurs domestiques.

Conditions à la vente. 4 avril—5

PAR THOMAS L. CASH & Co

IL sera vendu mercredi, 5 avril, à dix heures et demi, à notre magasin, rue des Magasins, vis à vis l'Arcade de Banks, pour le compte des soumissionés:

1 caisses, 176 douzaines de Charnières patentées, assorties de 1 1/2 à 5 pouces; 37 doz. de Cadenats, 58 do Canifs à 2 et Flammes; 66 do Cuillères et Fourchettes; Couteaux de boucher; Pistolets, Compas, Clous à sculiers, &c., importée par le brick Margaret, de Liverpool, et avarié dans le voyage. 4 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu jeudi, 6 du courant, à 4 heures et demie de l'après midi, sur la levée, vis à vis la place publique; d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra,

Une quantité de vieux cuivre et 1 ancre appartenant au brick Two Sisters capitaine Marshall, venant de la Mobile et ayant fait des réparations

Aussi, au même lieu, d'ordre des mêmes, partie d'un câble en chaîne, appartenant à la goëlette Copper, capt Shannon, venant de Charleston et ayant subi des réparations. 4 av

GRANDE VENTE D'ACTIONS.

PAR R. H. BRUNET.

Bureau No. 91, rue de la Commune.

JEUDI prochain 6 du courant à l'Arcade de Banks à midi.

100	actions	Banque	de la Louisiane.
145	do	de	Banque du Canal,
210	do	do	de la Cité,
130	do	do	du Commerce,
175	do	do	des Artisans et Commerçans,
740	do	do	de Covellan,
300	do	do	du Gaz,
450	do	do	Atchafalaya,
190	do	do	des Citoyens.
300	actions	comp d'assurance	de l'Etat de la Louisiane.
150	actions	comp d'assurance	des Marchands,
75	do	do	do de l'Ouest,
50	do	do	do de l'Atlantique,
257	do	do	do de l'Océan,
66	do	do	do de l'Aigle,
183	do	do	do Commercial,
15	do	presse à coton d'Orléans,	
4	do	chemin à coulisses Pontchartrain,	
500	do	chemin de fer de Nashville,	
200	do	de la compagnie de fer de Missouri,	
5	do	... bateau à vapeur Marchands	

Conditions: billets endossés sans intérêts. 3 avril—4

FAUBOURG COURTABLEU.

CETTE magnifique Propriété située dans la 1re. Municipalité, faisant partie de l'ancienne habitation de M. L. Allard, est traversée par la rue de l'Esplanade, toutes les autres rues de la ville et par deux Rail Road; bornée d'un côté par le Bayou St.-Jean, de l'autre par le Canal de la Banque.

Une somme sur le produit de la vente sera laissée chez le notaire pour faire une levée de deux ou trois pieds de hauteur, afin d'empêcher l'inondation des Terres basses, par suite des hautes eaux du lac.

Les conditions de la vente seront très libérales.

Le plan sera exposé à Bourse Hewlett, quelques jours avant la vente, qui aura lieu du 25 au 30 avril courant. 1 av—8 1/2

PAR JONAS ROBESON & Co.

IL sera vendu Mercredi, après midi 5 Avril, à 4 heures, au No. 40 rue du Canal, un appareil complet pour faire la Soda avec 10 Fontaines, Robinets et les ornements de comptoir. Aussi 20 barils sable de marble et 20 Damejeannes d'huile de Vitriol. Conditions à la Vente.

N. B. Le propriétaire recevra en paiement les actions des Banques de la Ville au Pair. 3 avril.

PAR H. J. DOMINGON

JEUDI prochain le 6 Avril, à Midi, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres,

300 Actions de la Compagnie d'Assurance des Marchands. Conditions à la Vente. 3 avril.—1

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu jeudi prochain 6 avril, à 10 heures du matin, rue Ste. Anne entre Royale et Condé, au dessus du magasin de M. Fr. Tio. Une quantité de meubles, linge de table, verrerie etc. Aussi deux pianos, harpe, tableaux etc, le tout dans le meilleur état. Conditions, comptant. 1 avril

PAR J. B. BLACHE.

POUR CAUSE DE DEPART

IL sera vendu, mardi prochain, 11 avril, à midi précise, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St Louis, les esclaves ci après mentionnés, et tous bons sujets, et garantis des vices et maladies prévus par la loi, savoir:

Israël, nègre âgé d'environ 26 à 29 ans, excellent sujet, travaillant dans un magasin depuis 6 ans, fidel et ne buvant aucune liqueur.

Eulalie, négresse âgée d'environ 21 ans, avec ses deux enfants, Louise âgée de 5, et l'autre 2 ans. Elle est bonne femme de chambre et domestique de maison, bon sujets, ... avec ses enfans, très douce, et ... bon sujet.

Justine, environ 22 ans, ... blanchisseuse, repasseuse et plaisseuse, bon sujet.

Joe, négrillon de 8 à 9 ans, habitué à l'ouvrage d'une maison, très intelligent.

Charles, mulâtre âgé d'environ 36 ans, bon domestique, excellent cuisinier, cocher et propre à tout, fidel et très sobre.

Conditions, comptant.

N. B. Le vendeur se réserve de donner 3, 6 et 9 mois de crédit à celui qui les fournira des billets sur la endossés à sa satisfaction ... réserve ... nullement obligatoire de la part du vendeur. Les actes de vente seront passés pardevant Jules Mossy not. pub. aux frais des acquéreurs. 1 avril—9

PAR B. BOUNY.

IL sera vendu jeudi 13 avril prochain, à midi précise, à la Bourse encoignure des rues de Chartres et St-Louis, à la folle enchère de M. Pierre Wood, qui n'est pas conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 31 janvier 1837,

52 Terrains situés à Hanckockville, désignés par les nos. 1 à 6 de l'îlet 10 et de ... à 30, situés vis-à-vis, et formant la batture, conformément au plan dressé par L. Surgi, le 27 janvier 1837.

Conditions—3, 6, 9, 12 et 15 mois de crédit, en billets datés, 31 janvier 1837, endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

La mise en possession est à la charge de l'acquéreur. L'acte de vente se passera pardevant Jh. Cuvillier, not. pub. 30 mars—4, en 10j.

PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Preuves—Succession de Eliza Clark—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par Andrew Oliver, curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains reportés conformément audit compte et ledit curateur déchargé de la plus ample et de toute responsabilité en payant la balance due à la dite succession.

Par ordre de la cour

Paroisse de Jefferson le 25 mars 1837.

27 mars DUGUE, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des preuves—Succession de Wm. Gormley—Lundi, le 10 avril prochain, à midi, en vertu d'un decree de la cour des preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, en date du 3 mars 1837, je vendrai, à l'encan, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, dans la ville de la Nouvelle Orléans les esclaves suivans, dépendant de la succession de William Gormley décédé, savoir:

William, forgeron de 35 ans, Big Michel de 35 ans, Simon, calfat, 30, John Dixon 26, Cyrus 24, Dick 24, Davy 35, Lamb 24, Henry 30, Lee 34, Robert 30, George Fontain 35, Jeffrey 40, Young Jeffrey 20, Cam 29, Ameriea 21, Myles 42, John 22, Daniel 23, Peter 34, Louis 24, Henry Courcelle 34, Little Michel 20, George Bush 26, Coffey 29, William Emeth 26, Esau 25, Jom 35, Billy 31, Jack Créole 19, Daniel Polly 21, Matheu 45, Henry 18, Sarah 30, avec son enfant Henriette d'un an, Anne 31, avec son enfant Mary Jane 14 mois, Rebecca 24, avec son enfant Aline Maria de 9 mois, Eliza 18, ans Lucy 22, Ellen 30, Sophie 19, Melenda 16, Henriette 16, Maria 16, Celia 16, Suzanne 28, Emilie 24, (avec mère ...) Martha 22, borgne Priscilla 16, Delphine, 30 impotante et maladive avec son enfant Juliana 8 ans borgne.

Conditions: Un quart comptant et la balance à six, douze et dix huit mois du jour de la vente en billets endossés à la satisfaction de la Vve Gormley tutrice, avec hypothèque sur les esclaves vendus jusqu'à parfait paiement. Les esclaves seront délivrés aux acquéreurs seulement lorsqu'ils auront déposé le comptant et les billets entre les mains de M. Y. Lewis notaire à la Nouvelle Orléans chez qui les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs.

Paroisse de Jefferson le 6 mars 1837.

7 mars DUGUE, Juge.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1837.

LES propriétaires des COURSES DE CARROLLTON, prévient le public, que les personnes qui auraient des chevaux à faire courir aient à prévenir au jour avant le temps désigné.

Il prévient de plus le public que s'il se présentait aucun autre genre d'amusement, qu'il disposerait de la propriété avec tous les avantages possibles.

S'adresser à F. PAQUET, En ... Girod & Commerce, No. 17,

Ou à Carrollton, chez JOS. FRENETTE.

1 av—4

GLACES ET SORBETS.

LE Soussigné a l'honneur d'annoncer aux amateurs de Glaces et Sorbets, que ses salons seront ouverts Dimanche, 2 avril. Tout sera disposé de la manière la plus convenable pour recevoir les personnes qui daigneront l'honorer de leur visite.

GRENIER PETIT, Confiseur.

1er avril—8. encoignure Royale et Orléans.

Souliers de Paris pour Dames.

100 douz. maroquin de couleur. 150 do. do noir. 100 do. Satin turc.

BAS D'ECOSSE.

100 douz. bas de fil d'Ecosse blanc. 80 do do do écru.

Soie d'Italie noire et couleurs assorties, à vendre par RAOUL ADAM.

1er. avril—6. Rue Royale No. 166.

CHARETTES, DRAYS, &c.—Charettes légères, Drays, Brouettes, en magasin à vendre par

1er. avril. I. N. MAYNARD. No. 26 rue de Poydras.

AVIS.—Les soussignés ont, ce jour, formé une société pour les affaires de commission, sous la raison de Reynolds, Byrne & Co., à la Nouvelle Orléans, et aux Natches sous la raison de Reynolds, Marshall & Co. JAMES M. REYNOLDS, JOHN B. BYRNE, LEVIN R. MARSHALL.

Nouvelle Orléans, le 20 mars 1837. 20 mars

LE soussigné partant pour France, prie tous ceux à qui il peut devoir de présenter leurs réclamations au bureau de son agent et procureur-général Mr A Jones, rue du Canal No 122.

24 mars—10 SIMON SACERDOTTE.

ON désire un jeune homme pour écrire sur pierre Lithographie, qui ait une bonne écriture, il trouvera un emploi constant et de bon appointement en s'adressant au bureau de l'Abeille. 3 avril

BOIS ET CHARBONS—Le soussigné est resolu de vendre du chêne et du frêne à $6 la corde, les batels et à la maison publiques continuellement pour de ... premiers ... il ... d'éducation sur le prix ...

700 barils de Charbon à vendre au prix ordinaire, charbon ... à 3 piastres le baril par W. & R. MURPHY,

15 mars Rue du Bassin, no. 130.

EN débarquement, et à vendre par le soussigné—150 paniers huile d'Olive, ... eau de vie de Cognac, ... pipes de fine Champagne, ... vin blanc (grave), ... bouchons fil à voile et à acheter, ... caisses fruits assortis à l'eau de vie, ... caisses vin rouge St Estèphe ...

A. S. GEORGES, rue St Louis no 81.

AVIS—Certificat No. 231, de 9 actions du capital de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, au nom de J L Florence, ayant été accidentellement perdu, ou égaré. Avis est par le présent donné que 30 jours après la date il sera fait demande pour le renouveler.

7 mars—1m, 6pe. ED. GOTTSCHALK, Caissier.